



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

O R D R E D U J O U R

du

COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Lundi 13 mai 2019 à 14h30

au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,
72 rue Regnault – Paris 13^e
Salle 050

Secrétariat général

Direction générale
des ressources
humaines

Secrétariat permanent
des comités techniques
ministériels

n° 0089

Affaire suivie par

Coraline BERTHE

Téléphone

01 55 55 47 89

Fax

01 55 55 47 99

Mél.

Coraline.berthe

@education.gouv.fr

72 rue Regnault

75243 Paris cedex 13

1 → Désignation du **secrétaire adjoint** de séance

2 → **Projets de texte** :

- Arrêté portant fixation des plafonds de prise en charge du compte personnel de formation dans les établissements publics relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

3 → **Point d'information**

- Point sur la fonctionnarisation des personnels ouvriers des CROUS
- Bilan indemnitaire des personnels BIATSS (2016 et 2017)

4 → **Questions diverses**

Ces questions diverses pourront être abordées sous réserve que la demande soit faite par une organisation syndicale au moins huit jours avant la séance du comité technique.

Chef de service, Adjoint au Directeur Général
des Ressources Humaines

Pierre COURAL